

FORMULAIRE DE CANDIDATURE À L'EXAMEN D'ENTRÉE

MERCI DE COMPLÉTER CE FORMULAIRE EN LETTRES CAPITALES

CIVILITÉ MADAME MONSIEUR

NOM

PRÉNOM(S)

(SI DIFFÉRENTS) CIVILITÉ D'USAGE MADAME MONSIEUR PRÉNOM D'USAGE

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE ET CODE POSTAL

NATIONALITÉ

ADRESSE PERSONNELLE DU·DE LA CANDIDAT·E

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

EMAIL

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 1 (TUTEUR LÉGAL)

PROFESSION DU PARENT 1

VILLE ET CODE POSTAL DE RÉSIDENCE

TÉL.

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 2

PROFESSION DU PARENT 2

(SI DIFFÉRENTS) VILLE ET CODE POSTAL DE RÉSIDENCE

TÉL.

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à

Le

Signature

Comment avez-vous connu l'ÉSACM ?

- Informations institutionnelles (CIO, forums étudiants, conseiller·ères d'orientation...)
 Internet et réseaux sociaux
 Médias, télévision, journaux...
 Autres

Les informations et les documents recueillis dans le dossier de candidature sont collectés dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de portabilité vous permettant de les récupérer, que vous pouvez exercer en vous adressant à :
ÉSACM - 25, rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand - Tel +33 (0)4 73 17 36 10 - esa@esacm.fr

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

MOYEN DE PAIEMENT
DOSSIER COMPLET

CHÈQUE
 OUI

ESPÈCES
 NON

VIREMENT EXONÉRATION

**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**



**25 RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 17 36 10
ESA@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- TERMINALE
- BACHELIER.E
- OPTIONS OU SPÉCIALITÉS
- ÉQUIVALENT ÉTRANGER
- NON BACHELIER.E (accès par dérogation)

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES (préciser le niveau d'étude : L1, L2, BTS1...)	ÉTABLISSEMENTS (nom, ville, pays)

DIPLÔMES DU SUPÉRIEUR OBTENUS :

ANNÉE	INTITULÉ DU DIPLÔME

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ANNÉE	MISSIONS (césure, service civique, contrat...)	STRUCTURES

Date limite
de dépôt
des dossiers :
8 mars 2022

Dates de
l'examen
d'entrée :
**du 6 au 8 avril
2022**

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis-es à se présenter à l'examen d'entrée, les candidat-es doivent :

- avoir moins de 30 ans
- être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent. Les élèves de classe de Terminale sont autorisé-es à s'inscrire à l'examen d'entrée
- pour les candidat-es non-francophones, attester d'un niveau B2 en français (TCF / DELF).

Dérogation

La direction peut, à titre exceptionnel, après examen de leur dossier, présenter les candidatures de postulant-es ayant plus de 30 ans ou étant non-bachelier-es s'il-elles justifient d'une expérience professionnelle, ou d'une connaissance théorique et d'une pratique plastique affirmées.

Les candidat-es remplissant toutes les conditions et ayant envoyé un dossier complet dans les délais, sont convoqué-es à un entretien qui se déroule à l'ÉSACM.

Les ressortissant-es étranger-es peuvent également intégrer l'ÉSACM en cours de cursus en candidatant via le site www.campusart.org

DOSSIER DE CANDIDATURE

- ce formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- une lettre de motivation (20-30 lignes),
- le règlement des frais d'inscription à l'examen : 45 € (exonération pour les habitant-es de Clermont Auvergne Métropole) en espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par carte bancaire uniquement à l'accueil de l'établissement
- pour les candidat-es non francophones, l'attestation et la fiche de notation du test de Connaissance du Français (TCF) ou du Diplôme d'études en langue française (DELF), niveau B2, ainsi que la traduction certifiée conforme des diplômes obtenus.

Pour les demandes de dérogation, des pièces complémentaires sont à fournir :

- une lettre de demande de dérogation adressée à la Direction,
- un curriculum vitae,
- les photocopies des diplômes,
- un dossier d'une vingtaine de reproductions de travaux personnels dont le format sur papier n'excèdera pas 21x29,7 cm (A4). Il est possible de joindre un CD, un DVD, ou une clé USB (veillez à bien vérifier la compatibilité des fichiers).

Les candidat-es qui viennent de loin ou passent d'autres concours peuvent formuler la demande, auprès de l'école, de passer toutes les épreuves de l'examen d'entrée la première journée.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN D'ENTRÉE

- EXERCICE D'EXPRESSION PERSONNELLE (une journée)

En s'appuyant sur divers documents transmis à son arrivée, le-la candidat-e a une journée pour effectuer cet exercice dans un carnet fourni par l'école (format A4) où il-elle associera formes plastiques (dessin, collage, peinture, etc.) et des écrits (réflexions, poésies, analyses, etc.). Ce carnet d'expression permet de rendre compte de l'approche personnelle et singulière qu'il-elle porte sur le sujet et le contexte de travail qui lui sont donnés.

- ENTRETIEN (15-20 min)

Temps de rencontre et d'échange entre le-la candidat-e et des enseignant-es, cet entretien a pour objet d'apprécier les motivations et l'aptitude du-de la candidat-e à intégrer l'école. Une attention particulière est portée à la créativité, à la curiosité et à l'ouverture d'esprit des candidat-es.

Au cours de l'entretien, le-la candidat-e s'appuie sur la présentation de :

- 1. L'exercice d'expression personnelle, pour échanger sur le travail réalisé dans le carnet.
- 2. Un ensemble de travaux personnels, pour partager ses centres d'intérêt, donner à voir ses expérimentations, qu'elles soient à l'état d'ébauches ou abouties. Ces éléments peuvent être de natures très diverses (dessins, peintures, écrits, sculptures, photographies, vidéos, formes numériques, sons,...). Les éléments présentés pourront résulter de recherches réalisées dans un cadre dirigé (cours d'arts plastiques du lycée, cours du soir, stages artistiques, etc.) mais également, et de manière privilégiée, être le fruit d'expérimentations conduites de manière autonome par le-la candidat-e, y compris les dessins figurant dans les marges de cahiers. Les réalisations originales sont préférables à leur reproduction ; cependant, les travaux non-transportables peuvent être présentés sous forme de documents photographiques, vidéographiques ou sonores.

- ANGLAIS / FRANÇAIS - TEST DE COMPRÉHENSION (1h)

Le test vise à évaluer le niveau de compréhension et d'expression en anglais des candidat-es francophones, ou en français des candidat-es non-francophones.

Les candidat-es qui viennent de loin ou passent d'autres concours peuvent formuler la demande, auprès de l'école, de passer toutes les épreuves de l'examen d'entrée la première journée.

RÉSULTATS

Les candidat-es ayant obtenu la moyenne la plus élevée sont déclaré-es admis-es, sous réserve de l'obtention du baccalauréat pour les élèves de Terminale, au prorata des places disponibles en 1^{re} année (45 en 2021-2022).

Les élèves de Terminale admis-es en 1^{re} année n'obtenant pas leur baccalauréat gardent le bénéfice de leur admission pour l'année suivante.

+ d'informations

sur www.esacm.fr/admissions/en-premiere-annee/
ou au 04 73 17 36 10